Académie d' AIX-MARSEILLE SESSION 2003

Concours de recrutement de professeurs des écoles

EPREUVE ORALE D'HISTOIRE ET DE GEOGRAPHIE

PRESENTATION

Durée de l'épreuve : 30 minutes (exposé : 15 minutes ; entretien : 15 minutes) ; préparation : 1h30 minutes ; coefficient 2.

Les documents et calculatrices personnels sont strictement interdits

Le candidat pourra utiliser les ouvrages de la documentation commune mise à sa disposition dans la salle de préparation.

TRAVAIL A EFFECTUER

L'épreuve consiste en un exposé devant le jury suivi d'un entretien.

La première partie est un exposé du candidat sur le sujet proposé en sélectionnant les informations contenues dans les documents qui lui ont été remis et en les mettant en relation.

La seconde partie consiste en un entretien avec le jury au cours duquel le candidat est invité à apporter des précisions sur son exposé et à élargir sa réflexion sur le sujet, par exemple en comparant avec un autre cycle d'enseignement, avec la classe de 6ème et en le reliant à d'autres disciplines.

Sujet : Morphologie et dynamique des paysages urbains français à travers l'exemple d'Aix-en-Provence

Document A : Définition de la ville
Pierre GEORGES, *Dictionnaire de la Géographie*, PUF, 1984.

Document B : Cartes topographiques d'Aix-en-Provence au 1/25000,
1972 et 1988, IGN.

Document C : Le milieu urbain
(2 pages de manuel : Les savoirs de l'école CE2/CM1/CM2 Cycle 3, Géographie, HACHETTE Education 2002)

HG 2

DOCUMENT A

VILLE

Groupement de population agglomérée défini par un effectif de population et par une forme d'organisation économique et sociale. Suivant les conventions statistiques de chaque pays, la désignation de ville est appliquée à des groupements d'au moins 2 500 habitants (France), 5 000 ou 10 000 habitants. Ces groupements ont pour base le rassemblement d'activités différentes, qui a lui-même pour conséquence la formation d'une société complexe *(société urbaine)*.

Originellement, la création d'une ville procède du rassemblement de populations primitivement rurales, qui se réunissent pour assurer leur défense à travers une organisation militaire et administrative : *synœcisme* des sociétés antiques de la Méditerranée. A la fonction productive agricole s'associe, dans la ville ancienne et dans celles des économies non industrielles (pays sous-développés), la fonction militaire et la fonction d'administration de la collectivité (administration civile et religieuse). La concentration de la rente foncière et des circuits monétaires dans la ville y introduit la fonction commerciale, le marché.

La réalisation des différents objets de la création urbaine appelle, dans ces conditions, le choix d'emplacements appropriés pour assurer le contrôle du pays dominé, la rencontre des courants commerciaux — *position* ou *situation* — et les meilleures possibilités de défense et de surveillance des points stratégiques de la circulation — *site*.

Le développement de l'économie industrielle a fait des villes les centres de gestion des entreprises de production, de financement, de transit et de services, et généralement, par voie de conséquence, des centres de travail industriel. Les villes, et surtout les plus grandes, ont des activités multiples dont se trouve progressivement éliminée l'activité agricole (V. *fonctions urbaines*).

La nécessité de loger une population nombreuse et d'assumer les différentes fonctions urbaines fait de la ville un ensemble de constructions spécifiques comportant des bâtiments fonctionnels, dont certains sont des monuments d'âge plus ou moins ancien, et des accumulations de maisons d'habitation plus ou moins serrées, plus ou moins élevées, permettant d'abriter de très fortes densités d'habitants par unité de surface : 500 habitants par hectare pour l'ensemble des vingt arrondissements de Paris, 800 dans le centre des grandes villes méditerranéennes (Naples, Gênes), 100 seulement dans les grandes villes néerlandaises. L'originalité morphologique de chaque ville réside dans la répartition de ses masses bâties *(plan)* et dans la localisation respective des quartiers et des édifices de destination différente (*centre* ou *noyau*, quartiers d'affaires, quartiers résidentiels, centres commerciaux, etc.).

La croissance des villes, très rapide depuis moins d'un siècle, s'effectue suivant des modalités différentes selon les structures administratives et les politiques d'urbanisation. La forme initiale de croissance des vieilles villes protégées par des remparts ou des systèmes de fortifications était l'apparition de *faubourgs* hors des murailles, le long des principales routes d'accès, hors de la juridiction, de la fiscalité et des diverses contraintes s'appliquant à la ville proprement dite. L'accélération de la croissance à l'époque contemporaine a eu pour effet l'intégration des faubourgs à la ville par déplacement des limites urbaines, et le passage d'une forme en étoile à une forme massive par absorption d'une auréole ou *couronne* supplémentaire. Elle a aussi engendré le phénomène de *banlieue* : urbanisation de noyaux ruraux suburbains périphériques formant initialement des satellites de la ville-mère, progressivement intégrés à la ville s'il y a unification administrative ou à une *agglomération* (la ville plus les banlieues) si la diversité territoriale existant précédemment n'est pas modifiée. Un groupement associant une ville pourvue des services et appareils de gestion principaux à des villes secondaires disposant d'une certaine autonomie administrative et économique dans un système urbain solidaire porte le nom de *conurbation* (V. *agglomération, banlieue, conurbation*).

P. GEORGE

Dictionnaire de la Géographie,
Pierre Georges, Presses Universitaires de France, 1984.

DOCUMENT B

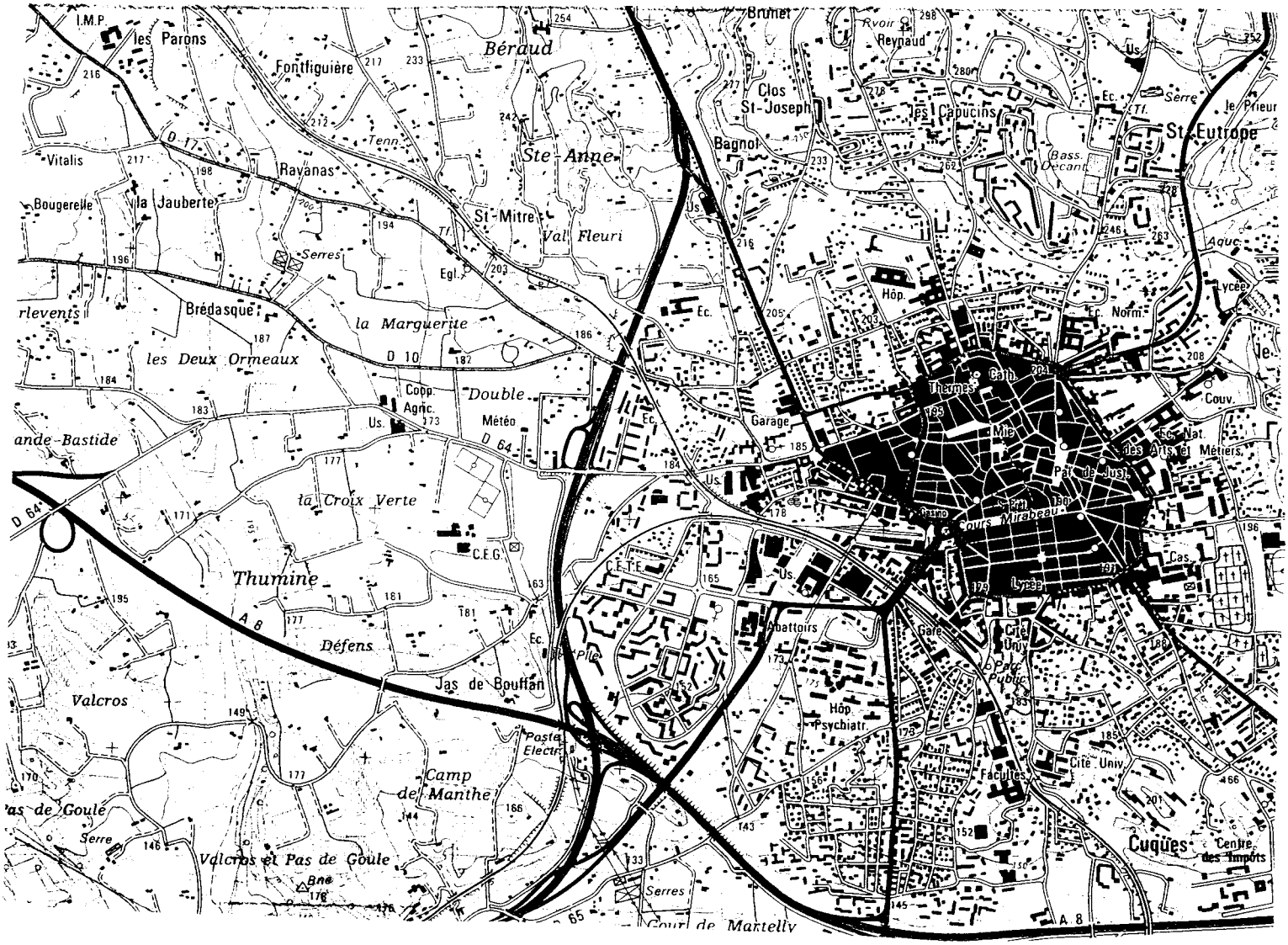

Aix-en-Provence
Carte IGN, 1972

HG 2

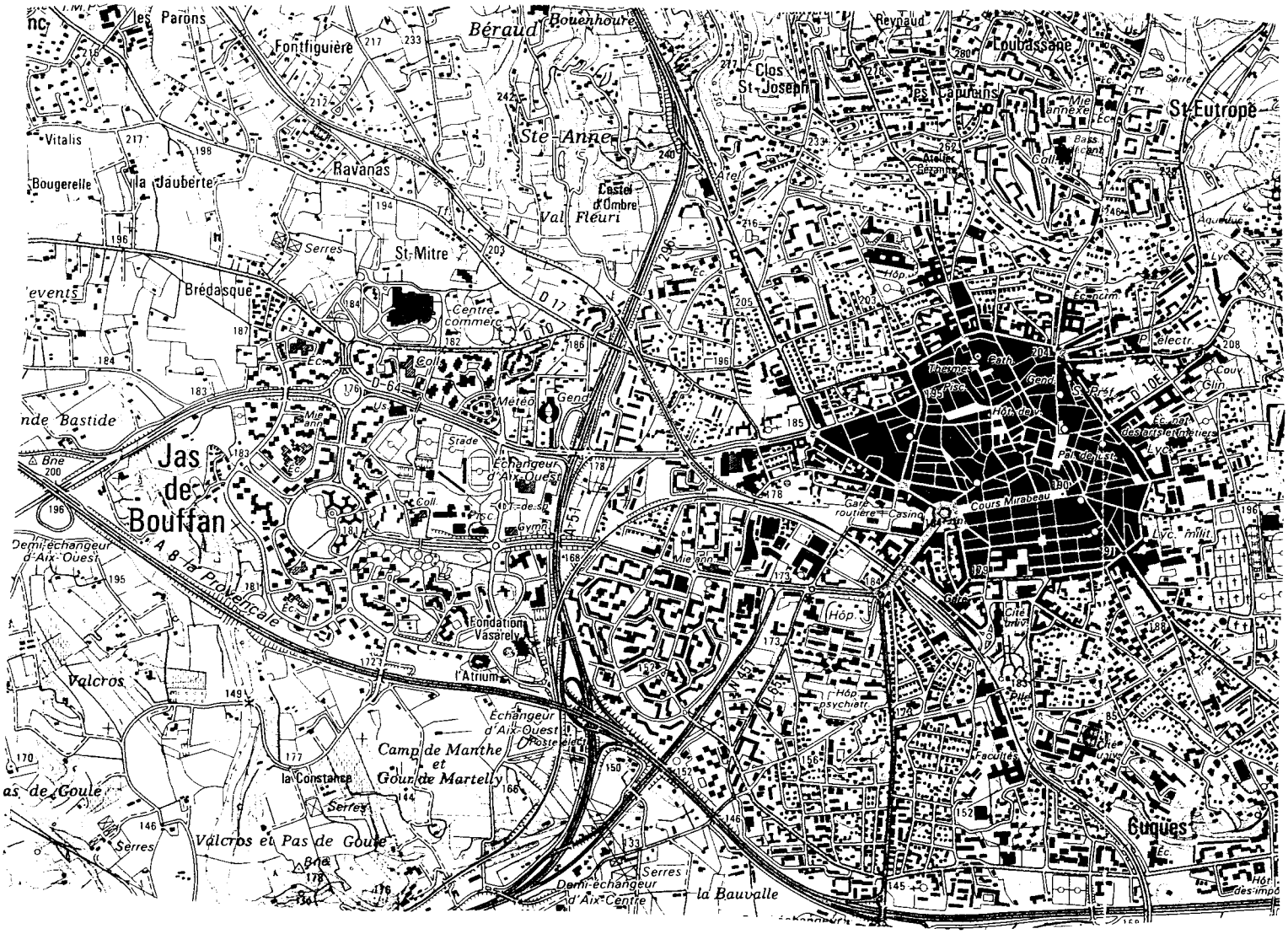

Aix-en-Provence
Carte IGN, 1988

HG 2

Le milieu urbain

La ville a-t-elle un ou plusieurs visages ?

Vivre en ville

le centre*-ville de Bordeaux

En France, aujourd'hui, plus de trois habitants sur quatre vivent en ville.

Dans les villes, les hommes se rencontrent et échangent des marchandises. Récemment, les services* se sont considérablement développés. Ce sont les activités administratives (écoles, collèges et lycées, centres des impôts...), commerciales (magasins, hypermarchés...), financières (banques...) et culturelles (musées, expositions, concerts...). Les villes les plus importantes sont celles qui accueillent le plus d'activités (grandes banques, laboratoires...).

Les villes entraînent de nombreux déplacements de population : allers-retours quotidiens des habitants des banlieues* vers leur lieu de travail, circulation vers les supermarchés en dehors de la ville.

Le développement de l'industrie au XIXe siècle a entraîné une augmentation de la taille des villes, mais c'est surtout depuis les années 1960 qu'elles se sont fortement développées : d'abord les grandes villes ou métropoles*, puis les villes moyennes et petites.

Les savoirs de l'Ecole CE2/CM1/CM2 cycle 3 Hachette Education
Géographie
Sept-2002

6/7

La diversité des banlieues

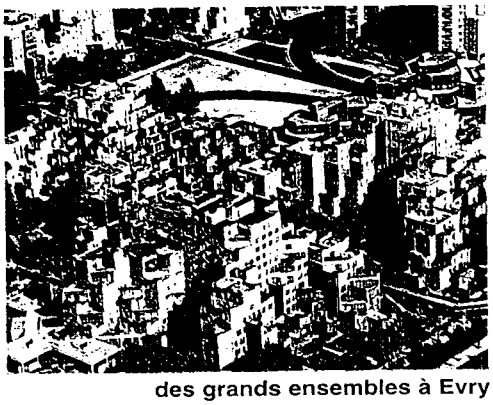

des grands ensembles à Evry

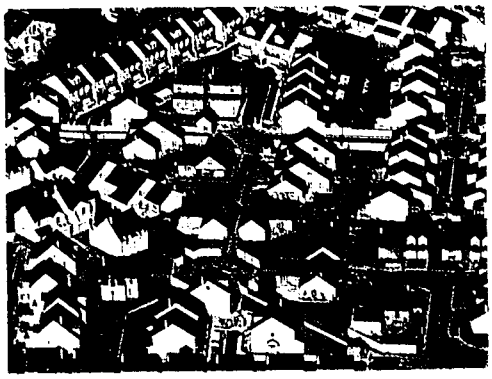

un lotissement à Evry

Toutes les banlieues ne se ressemblent pas : elles peuvent être agréables ou présenter des paysages monotones de grandes cités. Les villes grandissent par leurs banlieues, puis débordent vers les campagnes jusqu'à englober les villages autrefois proches de la ville.

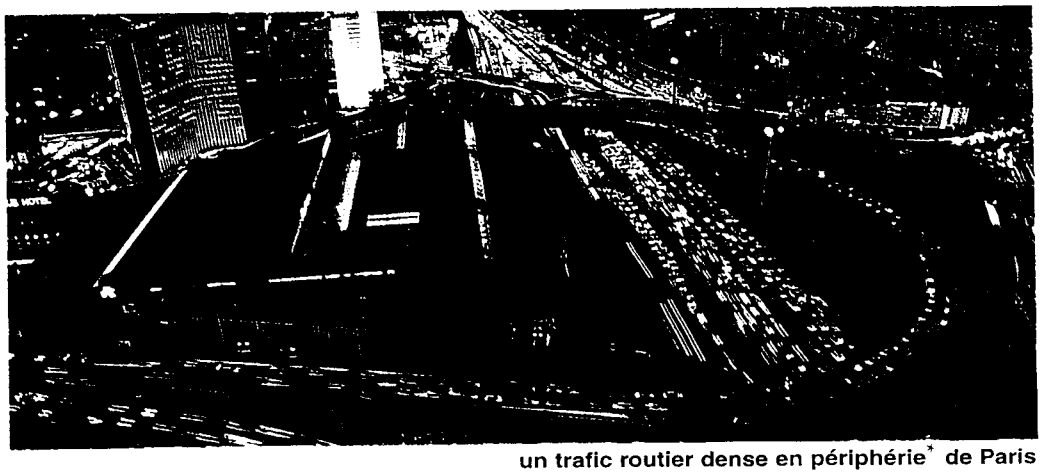

un trafic routier dense en périphérie* de Paris

Cette concentration de population dans les villes et leurs banlieues entraîne des problèmes : circulation difficile, pollution* de l'air due à l'usage intensif des automobiles, problèmes de qualité de l'eau, parfois poussées de violence.

Une ville rassemble une population importante sur un espace limité. La plupart des personnes travaillent dans le commerce, l'industrie, l'administration. Les villes s'accroissent de plus en plus et les transports quotidiens prennent de plus en plus de temps.

Les savoirs de l'Ecole CE2/CM1/CM2 cycle 3 Hachette Education géographie sept 2002